

Le Forum Social de l'environnement des 6, 7, 8 février 2015 en Tunisie

jeudi 12 février 2015



Recommandations du Forum Social de l'environnement : Droit à l'environnement, Monastir, 6, 7, 8 février 2015

A l'initiative du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, et dans le cadre de la mobilisation pour le Forum Social Mondial et du Sommet Mondial sur le Climat (Coop 21) s'est tenue à Monastir les 6, 7 et 8 février 2015 le Forum social de l'Environnement sous le thème « *Droit à l'environnement : nos vies ont plus de valeurs que vos profits* » avec la participation d'acteurs sociaux et d'experts de plusieurs régions de Tunisie actifs dans le domaine de l'environnement.

Ce slogan reflète aujourd'hui l'importance des atteintes à l'environnement et l'augmentation des catastrophes environnementales dont souffrent l'ensemble des régions du pays.

La dégradation environnementale actuelle n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un modèle de développement dominant fondé sur l'exploitation effrénée des ressources naturelles, et qui consacre les inégalités entre les catégories sociales et entre les régions.

La dégradation de l'environnement est le résultat des choix et des politiques menés par les gouvernements successifs durant plusieurs décennies. Des politiques menées avec la complicité de ceux qui ont accompli de véritables actes criminels au détriment de l'environnement, qu'ils soient des personnes, des établissements publics ou privés.

Dans plusieurs régions du pays, du Nord au Sud, le droit à l'environnement est incarné par des mouvements sociaux qui portent des revendications légitimes, signes d'une société civile murie et d'une conscience environnementale élevée ; ce qui la rend apte à participer à l'échelle internationale, de façon efficace, aux mouvements en faveur de ce droit.

Il est devenu plus qu'urgent que le gouvernement et ceux qui prennent les décisions dans le secteur privé changent leurs politiques et leur choix dans le domaine de l'environnement, et de rompre avec les modes de production et de consommation qui sont à la source de l'épuisement des ressources naturelles et des déséquilibres environnementaux.

De même, il est devenu nécessaire aujourd'hui pour que nous ayons une vision à long terme sur les questions environnementales et des stratégies concrètes pour limiter les pollutions et traiter la situation dégradée de l'environnement. Ces pollutions qui présentent des dangers certains pour l'homme et pour les ressources naturelles sont devenues un facteur de blocage du développement régional.

Devant cet état de fait, les participants et les participantes aux Forum Social de l'Environnement recommandent ce qui suit :

- La nécessité de réviser radicalement le modèle de développement et les modes de production et de consommation dans le sens de la préservation des ressources naturelles et des équilibres environnementaux, sociaux et régionaux.

- Rompre avec les politiques et les choix qui ont échoué jusqu'ici et l'adoption de politiques alternatives en concertation avec la société civile et les experts tunisiens
- Restructurer le Ministère de l'Environnement pour garantir l'indépendance des instances de contrôle dans le domaine de l'environnement et pour consacrer la responsabilité environnementale et légale des établissements publics concernés par la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement
- Réviser toutes les lois et les législations relatives à l'environnement pour consacrer les principes de « POLLUEUR-PAYEUR » et de « PRECAUTION ».
- Créer un Haut Conseil de l'Environnement, avec la participation de toutes les parties prenantes, pour garantir des stratégies environnementales transparentes, équilibrées et équitables, pour un développement durable respectant les droits des générations futures.
- Exiger du secteur privé et de ses représentants qu'ils acceptent d'intégrer le principe de « RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE » et l'adoption d'une charte contraignante de l'environnement qui respecte le droit à l'environnement et qui crée un équilibre entre la recherche du profit et le respect de l'environnement.
- Appeler la société civile pour qu'elle œuvre, à partir du système éducatif, au renforcement de la conscience environnementale du citoyen, et son implication dans les mouvements sociaux afin d'exercer des pressions sur les parties prenantes responsables des pollutions et de mettre en œuvre des politiques alternatives.
- Faire en sorte que le Forum Social de l'Environnement devienne annuel, et tournant entre les différentes régions du pays, pour instaurer le dialogue et la concertation dans le domaine de l'environnement.
- Créer un Observatoire Social de l'Environnement spécifique à la société civile afin d'observer les atteintes au droit à l'environnement et pour exercer des pressions sur les parties prenantes pour qu'elles prennent en compte les alternatives proposées par les experts et les acteurs sociaux actifs dans le domaine de l'environnement.
- Développer les législations spécifiques aux questions de l'environnement et définir un « Code de l'Environnement ».
- Oeuvrer pour que le prochain Forum Social Mondial qui aura lieu à Tunis du 24 au 28 mars prochain soit un espace de dialogue sur le droit à l'environnement et de concertation entre les différents mouvements sociaux de part le monde pour échanger des expériences et définir des visions communes et des alternatives dans le domaine de l'environnement.
- Oeuvrer pour être partie prenante des préparatifs du sommet sur le climat 'Cop 21' qui aura lieu à Paris en décembre 2015, pour :
 - Promouvoir l'adoption de normes élevées, strictes et contraignantes pour limiter l'émission de gaz à effet de serre
 - Consacrer la justice climatique à l'échelle mondiale
 - Obliger les puissances polluantes à allouer les investissements nécessaires et à transférer des technologies propres vers les pays du sud pour aider à lutter contre les effets du changement climatique tels que les inondations, la désertification, les migrations climatiques etc. et la réalisation du développement durable.